



## ÉDITO

## LETTRE DES SOLUTIONS PATRIMONIALES #7 - MAI 2022



**ALESSANDRA GAUDIO**

DIRECTRICE DES SOLUTIONS PATRIMONIALES  
PRÉSIDENTE DE GENERALI WEALTH SOLUTIONS

### Incertitudes

La guerre en Ukraine et avant elle la pandémie, ont remis **l'incertitude au premier rang des craintes des investisseurs, des dirigeants politiques et des chefs d'entreprise**. L'incertitude n'est pas le risque, bien que les deux notions soient proches. Le risque caractérise en effet les situations qui peuvent se répéter dans le temps, à l'identique. C'est le domaine où prévaut une logique statistique d'optimisation des moyens et d'utilisation de modèles éprouvés par le temps. Le modèle est prédictif, concevant la décision comme un choix parmi des options possibles.

L'incertitude caractérise, elle, des situations complexes et inédites, un contexte souvent dénommé VUCA (*volatility, uncertainty, complexity, ambiguity*) par les stratèges militaires. Bien que le monde soit majoritairement marqué par l'incertitude, les outils et concepts de décision utilisés sont ceux du risque, se reposant sur la prédiction et supposant la répétition de schémas. Bien au contraire, nous sommes malheureusement aujourd'hui dans un monde où le cygne noir, l'événement impossible à priori, peut se vérifier, et cela de plus en plus souvent...

De nombreuses économies avancées et marchés émergents doivent composer à l'heure actuelle avec une nouvelle réalité, faite d'une inflation plus élevée et d'un ralentissement de la croissance économique. Le terme stagflation (ralentissement + inflation) est désormais employé quotidiennement dans les commentaires. La Reserve Fédérale, la Banque centrale américaine, qui tente de revenir à une politique monétaire classique et réduire son bilan colossal de 8500 milliards de dollars, effet des aides élargies pendant la pandémie, tout en relevant les taux pour combattre l'inflation, pourrait elle-même se révéler une source de fragilité... Telle est donc la question : en tentant de juguler l'inflation, les Banques centrales vont-elles générer une récession économique mondiale ?

L'inédit de la situation ajoute évidemment de l'incertitude...

Dans ce contexte de moindre visibilité, sur l'impact du renchérissement des matières premières dans les marges des entreprises, le comportement des consommateurs et plus largement les futurs équilibres géopolitiques et les impacts directs de la guerre en Europe, **la volatilité est revenue en force dans les marchés boursiers depuis le début de l'année**.

Les actions technologiques américaines, plus sensibles à la hausse des taux et du dollar dans leur valorisation, ont fortement corrigé en 2022, en emportant toutes les valeurs de croissance, titres phares de la croissance boursière des dernières années.

Quelle sera la suite ?

L'accompagnement, le conseil, la diversification des investissements revêtent donc aujourd'hui tout leur sens et leur importance. Les outils de protection que nous pouvons construire aussi. Nous avons consacré ce numéro aux équipes que nous avons mises en place pour accompagner, expliquer, apporter des solutions : nos Spécialistes des Solutions Patrimoniales ont ce rôle au sein de Generali Wealth Solutions ! Et enfin, nous avons voulu proposer un exemple de produit structuré, qui allie protection et engagement. D'autres solutions de ce type seront bientôt à votre disposition au sein de GWS.

Bonne lecture !

# 01

**ACCOMPAGNEMENT DES SSP  
(SPÉCIALISTES DES SOLUTIONS  
PATRIMONIALES)**

# 02

**GENERALI WEALTH SOLUTIONS  
LANCE K HARMONIE JUIN 2022**

# 01 ACCOMPAGNEMENT DES SSP (SPÉCIALISTES DES SOLUTIONS PATRIMONIALES)

A l'heure où la gestion financière prend une part de plus en plus importante dans le quotidien des Conseillers en Gestion de Patrimoine, ces derniers sont amenés, quotidiennement, à conseiller leurs clients et à leur proposer des stratégies d'investissement personnalisées.

Cet exercice peut s'avérer très complexe. **C'est pourquoi Generali Wealth Solutions propose un accompagnement sur mesure grâce à ses Spécialistes des Solutions Patrimoniales.**

Créée dans l'objectif de répondre aux nouveaux challenges qui se présentent sur le marché de l'Épargne, la Direction des Solutions Patrimoniales apporte des réponses complètes, novatrices et efficaces pour répondre aux nouveaux challenges et fournir à ses clients et partenaires un service approprié et un accompagnement sur-mesure. Generali Wealth Solutions, société de gestion patrimoniale mise en place fin 2020, a été pensée pour répondre à ces besoins.

Sa mission est de proposer des solutions différenciantes et diversifiantes dans les contrats d'assurance-vie, tout en prenant en compte l'appétence aux risques spécifique à chaque client. La Direction des Solutions Patrimoniales met à disposition de ses réseaux un point d'entrée unique pour gagner en efficacité et renforcer la démarche commerciale. Notre ambition est de contribuer à la transformation du modèle épargne du Groupe Generali par la proposition et la mise à disposition de services adaptés aux besoins des clients. Le tout dans l'esprit de Lifetime Partners du Groupe !

Dans le cadre de cette nouvelle édition de la Lettre des Solutions Patrimoniales, nous échangeons aujourd'hui avec Nadège Quenneville et Gwenola Le Maire, toutes deux Spécialistes Solutions Patrimoniales.



**NADÈGE QUENNEVILLE**

SPÉCIALISTE SOLUTIONS PATRIMONIALES

Nadège Quenneville a rejoint Generali Wealth Solutions en Mai 2020. Elle était précédemment Responsable du service d'Expertise Epargne Financière, en charge du développement de la nouvelle offre pour la Direction de la Distribution et la Direction Marketing, et Banquier Privé, chez Orange Bank, ex Groupama Banque Privée. Elle commence sa carrière en 2002 au sein de BNP Paribas en tant que Conseillère en Patrimoine Financier, Directrice d'Agence puis de Succursale. Elle rejoint Barclays en 2009 en tant que Branch Manager et HSBC en 2014 en tant que Directrice Adjointe de Succursale et Directrice du Centre Premier du flagship Paris Rive Gauche Odéon. Nadège Quenneville est titulaire d'une maîtrise de Droit Privé - Droit Patrimonial de la Famille, Carrières Judiciaires de l'Université de Rouen Mont Saint Aignan et d'un DES Gestion de Patrimoine de l'Université Clermont Auvergne.



**GWENOLA LE MAIRE**

SPÉCIALISTE SOLUTIONS PATRIMONIALES

Gwenola Le Maire a rejoint Generali Wealth Solutions en février 2022. Elle débute sa carrière en 2004 au sein du cabinet de gestion de patrimoine Venice Ingénierie en tant que Conseiller Financier en charge d'un portefeuille de clients particuliers. Elle rejoint ensuite une société spécialisée dans l'immobilier et la défiscalisation, PME Expansion, en tant que Responsable du Développement. En 2017, Gwenola devient Responsable de la Gestion Privée au sein du cabinet de gestion de patrimoine Euodia. Elle a entre autres la responsabilité de l'allocation d'actifs et de la sélection de fonds pour l'ensemble du cabinet, et est en charge de l'accompagnement et de la formation des consultants.

**Nadège, Gwenola, pouvez-vous nous parler de Generali Wealth Solutions (GWS) ?**

Generali Wealth Solutions (GWS) est une société de gestion patrimoniale dédiée aux réseaux et aux partenaires au sein de la Direction des Solutions Patrimoniales de Generali France. Elle permet de fournir aux clients et à nos partenaires toutes les solutions qui peuvent répondre à leurs besoins : des mandats profilés aux mandats sur-mesure, à la gestion conseillée, aux produits structurés sur-mesure, jusqu'aux fonds dédiés et aux fonds en marque blanche pour les partenaires. L'équipe d'ingénieurs patrimoniaux au sein de la structure permet de proposer des bilans patrimoniaux et un accompagnement fiscal personnalisé. Nous conserverons une approche en architecture ouverte pour offrir aux clients un univers d'investissement le plus large et pertinent possible.

## Quelle est l'organisation de GWS ?

GWS est composée de plusieurs équipes : l'Ingénierie Financière, l'Ingénierie Patrimoniale, le Département des Risques et les Spécialistes des Solutions Patrimoniales (SSP). Nous sommes aujourd'hui 16 personnes et nous continuons à renforcer nos équipes ! Concernant la composition des équipes, Generali Wealth Solutions a une forte volonté de s'entourer de profils expérimentés. Ses équipes cumulent de nombreuses années d'expérience dans leur domaine, assurant ainsi des réponses précises et de qualité aux différentes sollicitations.

## Que veut dire SSP (Spécialiste Solutions Patrimoniales) ? Quel est votre rôle ?

Le terme « SSP » peut sembler un peu flou ! Il représente en fait l'équipe en charge du suivi et du développement commercial sur tous les réseaux du groupe (réseau salariés, agents/ courtiers, CGPI, grands comptes, internet). Nous intervenons de manière transversale sur les différents pôles que sont Ingénierie Financière et Ingénierie Patrimoniale. Nous analysons les demandes puis structurons la solution à l'aide des différentes équipes. Nous sommes en quelque sorte les chefs d'orchestre de GWS !

Bénéficiant d'une solide expérience dans l'ingénierie financière et patrimoniale, nous apportons notre savoir-faire dans l'élaboration des solutions proposées (schéma patrimonial, allocation personnalisée, ...). Notre mission est vaste : nous nous occupons également de la promotion de l'offre financière et patrimoniale Epargne auprès de tous les réseaux par la formation, l'animation et la montée en compétence de nos interlocuteurs. En plus de l'élaboration des propositions commerciales, nous participons avec nos collègues de l'Epargne à l'évolution de l'offre financière et au développement d'outils marketing.

Les partenaires peuvent également nous solliciter ultérieurement afin de faire un point de gestion sur les investissements réalisés.

## 02 GENERALI WEALTH SOLUTIONS LANCE K HARMONIE JUIN 2022

Depuis le 1er avril et jusqu'au 27 juin 2022, Generali Wealth Solutions (GWS) en partenariat avec Kepler Cheuvreux Solutions, commercialise une nouvelle solution d'investissement structuré sur-mesure.

En commercialisant ce produit structuré, Generali s'engage à reverser 0,10 % de sa collecte au fonds de dotation « ONF-Agir pour la Forêt ». Cette solution d'investissement vertueuse allie diversification, potentiel de performance et protection du capital, tout en contribuant au financement de projets environnementaux pour la préservation des forêts.

**Un engagement qui renforce le positionnement de Generali comme un acteur-clé du développement durable au cœur des territoires, en ligne avec sa stratégie en matière de durabilité et d'investissement responsable.**

En soutenant le fonds de dotation « ONF-Agir pour la Forêt », chaque épargnant devient acteur de la gestion durable des forêts, de la lutte contre le changement climatique et de la sauvegarde de la biodiversité.

Le Fonds a pour vocation de financer des actions concrètes et d'intérêt général menées par les équipes de l'Office national des forêts en faveur des forêts publiques françaises.

Plus précisément, les sommes collectées dans le cadre du produit « K Harmonie Juin 2022 » seront affectées à la restauration hydrologique des tourbières de Lacaune dans le département du Tarn, avec notamment pour objectifs :

- l'amélioration du fonctionnement hydrologique des « sagnes »,
- la restauration d'une plus grande diversité d'habitats et d'espèces potentiellement associés à ces milieux,
- l'information et la sensibilisation du public (sentiers pédagogiques sur site, accompagnement d'étudiants, formation des gestionnaires de ces milieux...).

Toutes les actions menées par le Fonds promeuvent les « Solutions fondées sur la Nature » de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et répondent aux objectifs de développement durable fixés par l'Organisation des Nations Unies.

Pour ce projet, les objectifs prioritaires sont les suivants :



### Principales caractéristiques du produit structuré « K Harmonie Juin 2022 »

Le produit structuré « K Harmonie Juin 2022 » est disponible au sein des principaux contrats d'assurance-vie assurés par Generali Vie : Himalia, Espace Invest 5, L'Épargne Generali Platinum et GPA Profil Épargne respectivement distribués par les conseillers en gestion de patrimoine, banques privées et régionales, agents généraux et courtiers, conseillers commerciaux du réseau salarié de Generali.

Cette solution d'investissement repose sur :

- Une durée d'investissement maximale de 10 ans.
- Un objectif de rendement de 6,80 % par an, conditionné à l'évolution de son indice de référence (Solactive Transatlantique 5 % AR).
- Une diversification géographique et sectorielle.
- Une protection du capital à maturité jusqu'à une baisse de 50 % de l'indice de référence par rapport à son niveau initial.
- Une protection des coupons à maturité jusqu'à une baisse de 20 % de l'indice de référence par rapport à son niveau initial.
- Des fréquences de rappel semestrielles (à partir du 3ème semestre).

Concrètement, dès le 3ème semestre puis à chaque semestre, si l'indice de référence est supérieur ou égal à son niveau initial, le produit peut être intégralement remboursé de manière anticipée avec un coupon de 6,80 % par année écoulée.

A l'échéance des 10 ans et en l'absence de remboursement anticipé :

- Si l'indice de référence est supérieur ou égal à 80 % de son niveau initial (soit une perte de 20%), le capital est intégralement remboursé avec un coupon de 6,80 % par année écoulée.
- Si l'indice de référence est inférieur à 50 % de son niveau initial, l'investisseur perd la protection en capital et le produit subit une perte en capital partielle ou totale égale à la baisse finale de l'indice.

**Alessandra Gaudio, présidente de Generali Wealth Solutions :** « Engagés depuis plusieurs années en matière d'investissement responsable, nous sommes fiers de soutenir le fonds ONF - Agir pour la Forêt à travers ce nouveau produit structuré, une solution de diversification vertueuse et porteuse de sens pour les épargnants, comme pour nos réseaux de distribution et partenaires ».

**Frédérique Lecomte, directrice du fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt :** « Je suis très heureuse que Generali Wealth Solutions rejoigne le collectif de partenaires déjà mobilisés dans ce projet de préservation des tourbières. Cet engagement nous permettra d'aller plus loin et plus vite dans la conservation de ces milieux fragiles. Chaque don compte ! Un grand merci à Generali Wealth Solutions ! »

**Cette publication ne peut être reproduite en totalité ou en partie ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de Generali Vie. Sous réserve du respect de ces obligations Generali Vie ne pourra être tenu responsable.**

**Avertissement :** l'ensemble des informations et pistes de réflexion contenues dans ce document vous est présenté à titre purement indicatif et ne saurait engager la responsabilité de Generali Vie. Elles ne sauraient être considérées comme constitutives d'un conseil en investissement, d'une recommandation de souscrire un produit ou un service, d'une offre de souscription ou d'un acte de démarchage. Aucune décision d'investissement ne devra être faite sur la base de ce document. Ce document ne constitue pas une analyse financière au sens de l'article 36.1 du Règlement délégué MIF II et D.321-2 du CMF ; il constitue une « information publicitaire » au sens de l'article 36.2 du Règlement délégué MIF II, qui n'a pas été élaboré conformément aux dispositions légales arrêtées pour promouvoir l'indépendance de la recherche en investissements, et qui n'est soumis à aucune interdiction prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Ce document est à usage strictement personnel. Les informations qu'il contient sont destinées à apporter des indications uniquement sur les sujets traités. Elles ne sauraient préjuger des obligations légales d'information et de conseil mises à la charge de l'intermédiaire en assurance. L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas. Le support en unités de compte est exposé au risque de défaut de l'Émetteur du support en unités de compte et de son Garant (faillite ou défaut de paiement). Il peut subir une perte en capital totale et le remboursement du capital investi dans l'Instrument financier peut être nul. Toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou transformation partielle(s) ou intégrale(s) ne pourra être faite sans l'accord préalable et écrit de Generali Vie.